

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2024

---

## NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2201)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 8

présenté par  
M. Lefèvre

-----

### ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Ce rapport peut faire l'objet d'un débat devant les commissions compétentes du Parlement. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte-même.